

La flore de Champagné-Saint-Hilaire :

En 1897 la Société botanique des Deux Sèvres, effectuait un relevé des plantes rares à Champagné. Ce relevé publié dans leur bulletin n'avait été possible qu'avec l'implication de trois érudits de notre Commune ; Mr Eugène Parhazard (1833 - 1899) instituteur officier d'académie à Champagné, Mr Baudin et Mme Guitteau.

Ce relevé comportait des espèces que nous retrouvons aujourd'hui ; d'autres semblent ne pas avoir été revues comme l'orchidée EPIPACTIS RUBRA. Cependant des espèces présentes aujourd'hui n'apparaissent pas dans le bulletin et nous pouvons nous en réjouir. En fait, la géologie particulière de Champagné-Saint-Hilaire, par la diversité de ses roches (calcaire, quartzique ou granitique) et la composition chimique et organique de ses sols, est la raison des multiples espèces. Par le nombre de plantes classiques que nous trouvons dans ces milieux et par la présence de certaines espèces rares répertoriées, le territoire de Champagné est un exemple..

Quatre zones principales se distinguent :

Le bocage :

Au nord, dans une plaine réservée au bocage, une zone sauvegardée sous l'appellation de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêts Ecologique, Faunistique, Floristique) appelée **le Patural des Chiens**.

Cette zone concerne un petit ensemble très diversifié de milieux écologiquement différents, comprenant un étang aux eaux pauvres sur sol argileux, entouré de landes localement tourbeuses sur sol calcaires marneux et de taillis à dominante de chênes ; chacun de ces milieux variés a permis le développement d'une riche végétation abritant plusieurs plantes rares en Poitou-Charentes, l'ensemble formant un site d'une très grande valeur botanique : Dans cette **zone humide** nous trouvons, Le NAJAS MAJOR (plante aquatique rare) et l'UTRICULAIRE AUSTRALE (curieuse plante carnivore),



(1) *Utriculaire Citrine Australe*

, **sur les berges d'étangs à littorales** (Ces étangs sont peu profonds avec des berges en pente douce où peut s'implanter une flore remarquable accompagnée d'une faune d'une grande richesse). et surtout la PILULAIRE A GLOBULE, fougère aquatique qui doit à sa rareté sur l'ensemble du territoire français d'être protégée officiellement au niveau national par la loi de juillet 1976.



(2) *Pilulaire à Globule*

Dans la zone s'asséchant l'été nous pouvons voir au printemps une fleur monocotylédone, BALDELLIA RANUNCULOIDE



(3) *Baldellia ranunculoïde*

Et une autre renoncule qui est RAMUNCULUS LINGUA



(4) *Ramunculus lingua*

Sur les berges échappant aux inondations d'hiver, sur un milieu marneux, nous dénombrons au moins cinq variétés d'orchidées sauvages.

Une orchidée odorante : GYMNADENIA CONOPSEA



(5) *Orchis Moustique*

Une orchidée protégée en Poitou ANACAMPTIS LAXIFOLIA (Punaïse)



(6) *Orchis à fleur lâche (punaïse)*

Une orchidée vivant à coté de Laxifolia, DACTYLORHIZA ELATA (Elevée)



(7) *Dactylorhiza élevée*

Cette orchidée, PLATHANTERA BIFOLIA (à deux feuilles) robuste se trouve çà et là dans les zones déboisées



(8) *Plathantère à deux feuilles*

Et une orchidée difficile à retrouver au sein de la végétation, DACTYLORHIZA VIRIDIS



(9) *Orchis verte (grenouille)*

Les bords du Clain

A l'est de Champagné une autre zone protégée en **ZNIEFF** appelée **la Cueilie** :

La zone concerne une petite partie des coteaux boisés développés sur calcaire et qui dominant en pente forte la vallée du Clain ; l'exposition de la pente au nord-ouest ainsi que la proximité de la rivière, y ont déterminé des conditions locales de fraîcheur et d'humidité favorables au développement d'une riche végétation de sous-bois, remarquable par la présence de plusieurs plantes forestières très rares en Poitou-Charentes : ISOPHORE FAUX-PIGAMON, ASPERULE ODORANTE, surtout, HELLEBORE VERT

L'Isophore faux-pigamon ressemble à une anémone des bois en plus élégant.



(10) *Isophore Faux-Pigamon*

L'ASPERULE ODORANTE est une petite fleur que certains botanistes appellent "des voies lactées en miniature".



(11) *Aspérule Odorante*

L'HELLEBORE VERT dont l'unique station dans la Vienne est sur notre territoire, ne comportant que quelques unités.



(12) *Hellébore Vert*

Nous rencontrons de même, diverses espèces de fougères dont le SCOLOPENDRE (*Phyllitis scolopendrium*)



(13) *Phyllitis Scolopendrium*

Une autre fougère plus rare est POLYSTIC de BORRER qui profite de l'humidité ambiante pour se développer avec abondance



(14) *Polystichum Borreri*

Cette zone humide comporte de nombreuses variétés de mousses, dont certaines perchées dans les arbres nous rappellent les mangroves de Louisiane.

Ces deux ZNIEFF du Patural des Chiens et de La Cueille ne signifient pas qu'elles sont protégées réglementairement, mais elles comportent un intérêt patrimonial indéniable, que chacun doit sauvegarder par des attitudes responsables, que ce soit à titre privé, ou de la part de la municipalité dans la mise en œuvre de principes d'aménagement (inscrite en ND au POS).

Les coteaux arides :

Les autres zones tel que à **Moulin Neuf** comportent une grande diversité d'espèces de graminées mais aussi d'orchidées à labelle spécifiques (partie inférieure de l'orchidée) sur ces terres calcaires (marnes compressées) au dessus de la vallée du Clain.

Dans des prairies sèches abandonnées, vu le coté escarpé (lieu dit « Palotte ») nous trouvons, entre autres une orchidée à la fleur en forme de pyramide, ANACAMPTIS PYRAMIDALIS (Pyramidale),



(15) *Anacamptis Pyramidale*

Qui cohabite avec l'OPHRYS APIFERA dont le mimétisme avec l'insecte contribue à la pollinisation,



(16) *Ophrys Abeille*

Mais aussi l'orchidée de l'homme pendu, ACERAS ANTHROPOPHORA qui doit son nom à la forme humaine du labelle



(17) *Aceras à forme humaine*

et HIMANTOGLOSSUM HIRCINUM dont la particularité est de dégager une forte odeur de bouc



(18) *Himantoglossum à odeur de bouc*

Sans oublier, à proximité, dans le sous bois, une orchidée saprophyte (sans chlorophylle et se nourrissant de déchets végétaux), NEOTTIA NIDUS-AVIS , dont les racines contrairement aux autres orchidées ayant deux réserves en forme de testicules, se présentent comme un nid d'oiseau



(19) *Neottia nid d'oiseau*

Les marnières :

Le dernier site remarquable est, au nord-ouest de la commune, la région de **Racot**. C'est une zone marécageuse comportant de nombreuses marnières très anciennes soit isolées dans les bois, soit en bordure de champs anciennement réservés à la pâture, mais récemment défrichés et dédiés à une culture du maïs ou du tournesol . Ce secteur même s'il n'est pas répertorié par les botanistes est assurément le plus fragile de la commune. Chaque espèce rare poussant de manière autonome chacune dans une marnière spécifique. Cependant, les traitements à proximité (insecticides) en font, rapidement, une zone écologique en voie de disparition.

En plus de La PILULAIRE à GLOBULE, de la BALDELLIA RANUNCULOIDE, de RAMUNCULUS LINGUA, déjà citées au Patural des Chiens, nous trouvons, HOTTONIA PALUSTRIS.

Cette plante, protégée en liste rouge en Poitou-Charentes, n'est visible que lors d'une petite période du printemps (les Anglais l'appellent la violette des marais)

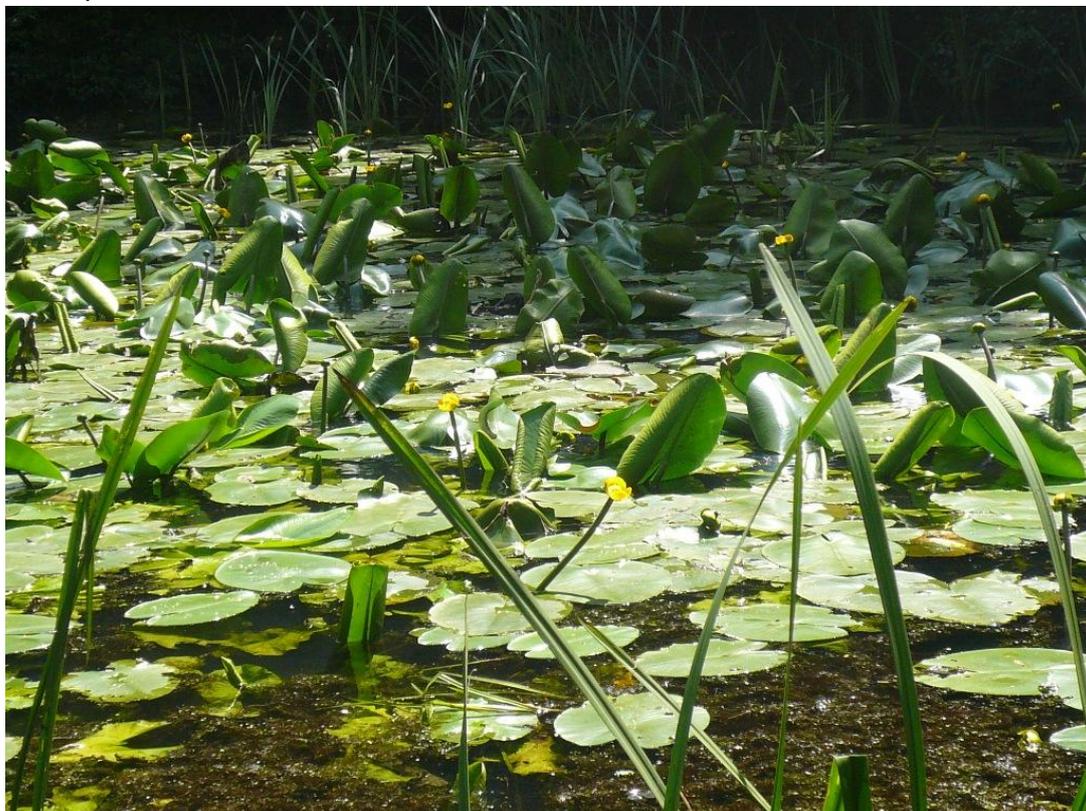


(20) *Hottonia Palustris*

Nous citerons aussi, des variétés de Potamots (POTAMOTS COLORATUS),



(21) *Potamot coloré*



(22) *Nénuphar nain*

Conclusion

Cette vue de la flore de Champagné ne comprend pas les arbres, les herbes, les champignons. Nos forêts comportant les mêmes diversités d'essences : grande variété de chênes, de châtaigniers, etc.., mais aussi les néfliers, cormiers, alisiers dont les fruits font le régal des animaux de nos bois. Des espèces disparaissent, tel l'orme (lui-même importé) ou le châtaignier, victime d'une maladie au profit de nouvelles espèces invasives comme l'acacia .Concernant les herbes, les variétés de CAREX semblent exceptionnelles. Quant aux champignons, nous hésitons à donner nos coins à mousserons (tricholome de la Saint-Georges (Calocybe gambosa)) ou à indiquer les bois à Oronge ou Amanite des Césars (Amanita caesarea).

Nous avons survolé le monde des fleurs rares de Champagné mais de nombreuses autres espèces restent à découvrir et la diversité des sites nous laisse à penser que d'heureuses surprises botaniques nous attendent au détour des chemins. Ainsi, nous compléterons cet inventaire, effectué sur le bord de nos cours d'eau, sur les coteaux et dans les marécages, où nous avons dénombré, déjà, une vingtaine de variétés d'orchidées (nombre exceptionnel sur un territoire communal), inventoriées en compagnie de Mr Potiron (responsable pour la Vienne de la SFO - Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée) , en partie présentes dans ce dossier.

Photos prises à Champagné et textes Pierre ROSSIGNOL

Les sites à consulter, afin d'affiner vos recherches :

<http://www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr/spip.php?article7>

Pour avoir un aperçu des protections gouvernementales au niveau de la Vienne

http://www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/zip/EspcesdefloredeterminantesenPoitou-Charentes.zip

Pour la liste des plantes protégées :

<http://www.orchidee-poitou-charentes.org/rubrique40.html>

Pour se familiariser au monde des orchidées sauvages